

| HORAIRES                                   | PROGRAMME   | INTERVENANT(S)                                       |
|--|---|--|
| <b>LUNDI Pause déjeuner 13h00-14h00</b>    |   |  |
| 9h00 - 10h00                               | Accueil / Présentation  | Charlotte HUBLER (Visio) et G. CAPERAN               |
| 10h00 - 11h00                              | Partie théorique « Le certificat de capacité et l'autorisation d'ouverture d'établissement »  | Guillaume CAPERAN                                    |
| 11h00 - 13h00                              | Partie théorique « Reptiles : diversité et méthode de classification / Focus : Boïdés et pythonidés »                                   |  |
| 14h00 - 16h00                              | Partie théorique « Notions de biologie, d'anatomie, d'écologie et d'éthologie »   |  |
| 16h00 - 17h00                              | Partie pratique « Hygiène et sécurité »   |  |
| TOTAL 6h00                                 | Partie théorique : 5h   | Partie pratique : 1h                                 |
| <b>MARDI Pause déjeuner 13h00-14h00</b>    |   |  |
| 9h00 - 10h00                               | Partie théorique « Interactions positives (manipulations douces et contentions sans traumatisme), medical training et conditionnement » | Guillaume CAPERAN                                    |
| 10h00 - 13h00                              | Partie pratique « Interactions, manipulation et contention d'ophidiens (Niveau 1) »   |  |
| 14h00 - 17h00                              | Partie pratique « Entretien des animaux et gestion technique des habitats »   |  |
| TOTAL 7h                                   | Partie théorique : 1h   | Partie pratique : 6h                                 |
| <b>MERCREDI Pause déjeuner 12h00-13h00</b> |   |  |
| 9h00 - 10h00                               | Partie théorique « Alimentation »   | Guillaume CAPERAN                                    |
| 10h00 - 12h00                              | Partie théorique « Focus : l'alimentation des boïdés et pythonidés »  |  |
| 13h00 - 17h00                              | Partie pratique « Nourrissage des animaux de l'élevage »  |  |
| TOTAL 7h                                   | Partie théorique : 3h   | Partie pratique : 4h                                 |
| <b>JEUDI Pause déjeuner 12h00-13h00</b>    |   |  |
| 9h00 - 10h00                               | Partie théorique « Maintien en captivité, matériel et installations »   | Guillaume CAPERAN                                    |
| 10h00 - 12h00                              | Partie pratique « Installations du centre d'élevage »   |  |
| 13h00 - 15h00                              | Partie théorique « Reproduction »   |  |
| 15h00 - 17h00                              | Partie théorique « Focus : la reproduction des boïdés et pythonidés »   |  |
| TOTAL 7h                                   | Partie théorique : 3h   | Partie pratique : 4h                                 |
| <b>VENDREDI Pause déjeuner 12h00-13h00</b> |   |  |
| 9h00 - 10h30                               | Partie théorique : « Législation et réglementation »  | Charlotte HUBLER<br>(Présentiel ou visio-conférence) |
| 10h30 - 12h00                              | Partie théorique : « Réglementation : focus sur l'activité d'un centre d'élevage »  | Guillaume CAPERAN                                    |
| 13h00 - 15h00                              | Partie pratique : « Lecture en groupe de l'arrêté du 8 octobre 2018 et discussion »   | Charlotte HUBLER<br>(Présentiel ou visio-conférence) |
| 15h00 - 17h00                              | Partie pratique « Identification de boïdés et pythonidés »  | Guillaume CAPERAN                                    |
| TOTAL 7h                                   | Partie théorique : 3h   | Partie pratique : 4h                                 |

| <b>SAMEDI</b>                              |  |   |
|--|--|---|
| 9h30 - 10h30                               | Partie théorique « Notions générales de conservation et de protection »                                  | Dr Olivier MARQUIS (visio-conférence)     |
| 11h00 - 13h00                              | Partie théorique « Vétérinaire : responsabilités, pathologies et prophylaxie »                           | Dr Clément PAILLUSSEAU (visio-conférence) |
| REPOS                                      |  |   |
| TOTAL 7h                                   | Partie théorique : 3h  | Partie pratique : 0h                      |
| <b>DIMANCHE</b>                            |  |   |
| REPOS                                      |  |   |
| <b>LUNDI Pause déjeuner 12h00-13h00</b>    |  |   |
| 9h00 - 12h00                               | Partie pratique « Technique de sexage »  | Guillaume CAPERAN                         |
| 13h00 - 16h00                              | Partie théorique « Notions de génétique et sélection en élevage »  |   |
| 16h00 - 17h00                              | Partie Pratique « Exercice de calculs de probabilité »   |   |
| TOTAL 7h                                   | Partie théorique : 3h  | Partie pratique : 4h                      |
| <b>MARDI Pause déjeuner 13h00-14h00</b>    |  |   |
| 9h00 - 12h00                               | Partie pratique « Interactions, manipulation et contention d'ophidiens (Niveau 2) »                      | Guillaume CAPERAN                         |
| 13h00 - 17h00                              | Partie pratique « Entretien des animaux et gestion technique des habitats »                              |   |
| TOTAL 7h                                   | Partie théorique : 0h  | Partie pratique : 7h                      |
| <b>MERCREDI Pause déjeuner 12h00-13h00</b> |  |   |
| 9h00 - 12h00                               | Partie pratique « Nourrissage des animaux de l'élevage »   | Guillaume CAPERAN                         |
| 13h00 - 14h00                              | « Business School : Hobby, passion, business : Historique & Déontologie »                                |   |
| 14h00 - 15h00                              | « Business School : Etude de projet & Seuil de rentabilité »   |   |
| 15h00 - 16h00                              | « Business School : Communication, Marketing & Les réseaux de distribution »                             |   |
| 16h00 - 17h00                              | « Business School : Élaboration d'une action marketing »   |   |
| TOTAL 7h                                   | Partie théorique : 0h  | Partie pratique : 7h                      |
| <b>JEUDI Pause déjeuner 12h00-13h00</b>    |  |   |
| 9h00 - 12h00                               | « Business School : Rédaction et étude de projet d'élevage »   | Guillaume CAPERAN                         |
| 13h00 - 17h00                              | Partie pratique « Rédaction du certificat de capacité et de l'autorisation d'ouverture d'établissement » |   |
| TOTAL 7h                                   | Partie théorique : 0h  | Partie pratique : 7h                      |
| <b>VENDREDI Pause déjeuner 12h00-14h00</b> |  |   |
| 9h00 - 12h00                               | Partie pratique « Préparation de l'évaluation »  | Guillaume CAPERAN et Charlotte HUBLER     |
| 12h00 - 14h00                              | Repas de fin de formation  |   |
| 14h00 - 16h00                              | Partie pratique « Evaluation des acquis (exercice en équipe) »   |   |
| 16h00 - 17h00                              | Débriefing de la formation et remise des attestations de formations                                      |   |
| TOTAL 7h                                   | Partie théorique : 0h  | Partie pratique : 5h                      |
| <b>TOTAL 70h</b>                           | <b>Partie théorique : 20h</b>  | <b>Partie pratique : 50h00</b>            |

## Objectifs : Autres certifications sans niveau spécifique

Fiches ROME de références : A1408 / A1501 / A1301 / A1303 / D1210 / K2402

Compétences visées (il peut s'agir selon les métiers visés de compétences de base ou de compétences spécifiques) :

**Savoir-faire** : Aménager un lieu pour des animaux d'élevage / Conseiller le client sur les articles destinés aux animaux et procéder à la vente / Conseiller sur l'alimentation, les soins / Consigner des données dans un registre / Désinfecter et décontaminer un équipement / Déterminer les rations alimentaires des animaux / Déterminer les rations alimentaires selon les besoins physiques et physiologiques des animaux / Élaborer un planning de reproduction adapté aux objectifs / Entretenir des locaux / Entretenir l'espace de vie d'un animal / Entretenir un poste de travail / Évaluer l'état de santé de l'animal / Identifier les besoins en renouvellement ou diversification des espèces d'un élevage / Identifier les troubles et symptômes des animaux et définir l'intervention appropriée / Identifier un animal malade et informer les acteurs concernés (vétérinaire, /...) / Identifier un animal par marquage / Intervenir auprès d'animaux de compagnie / Intervenir auprès d'animaux en captivité / Peser un animal, lui administrer des produits selon une procédure expérimentale et un protocole d'étude / Préparer et installer l'animal (désinfection, mise en cage, ...) / Préparer le matériel et apporter une aide technique au vétérinaire, à l'éleveur, ... / Préparer les aliments et les distribuer aux animaux / Réaliser les opérations de reproduction des animaux d'un élevage / Réaliser les soins d'hygiène et de confort des animaux / Réaliser une déclaration réglementaire / Réaliser une gestion administrative / Réaliser un suivi d'activité / Réceptionner les animaux, vérifier leur état, carnet de santé et les répartir dans les habitats / Renseigner le client sur les races, modes de vie des animaux / Sensibiliser tous les publics à la protection et la sauvegarde du patrimoine naturel / Surveiller un cheptel animalier / Vérifier les origines géographiques ou génétiques d'un animal

**Savoir** : Annexes Convention de Washington (CITES) / Biologie / Biologie animale / Caractéristiques des écosystèmes / Classification des espèces animales / Diététique animale / Écologie / Élevage / Environnement – nature / Éthologie / Gestion administrative / Normes environnementales / Nutrition animale / Pathologies animales / Procédures de prévention des risques sanitaires / Produits animaliers / Propriétés des produits vétérinaires / Procédures de nettoyage et de désinfection / Psychologie animale / Réglementation des espaces et espèces protégés / Réglementation sanitaire / Règles de sécurité / Règles d'hygiène et d'asepsie / Règles d'hygiène et de propreté / Environnement – nature / Sciences de la vie et de la terre / Techniques d'approche et de manipulation des animaux / Techniques de vente / Zoologie

**Cette formation s'adresse à un large public et offre aux participants la possibilité d'acquérir ou d'approfondir des connaissances et des compétences sur les reptiles et en particulier les ophidiens (boïdés et pythonidés). Elle permet de remplir une partie des obligations légales liées au dépôt d'une demande de certificat de capacité pour l'élevage et l'entretien d'espèces d'animaux non domestiques (Reptiles et en particulier ophidiens : boïdés et pythonidés). La formation propose également une partie dédiée aux activités professionnelles avec des animaux d'espèces non domestiques, à leur gestion et à leur rentabilité.**

## Codes NSF / Formacodes / ROME :

NSF : 212 / 212t / 113 / 118 / 210s /

Formacodes : 15054 / 15091 / 12054 / 12046 / 12028 / 12049 / 12087 / 12075 / 12051 / 12032 / 12021 / 21084 / 21056 / 21558 / 34502 / 46375 / 12524 / 12556 / 42024 / 42025 / 42021 / 42022 / 42004

ROME : A1408 / A1501 / A1301 / A1303 / D1210 / K2402

## Public concerné et prérequis : Tous publics / Particuliers et professionnels.

Éleveurs amateurs ou professionnels, vendeurs en animalerie, particuliers détenteurs, toute personne ayant des activités en lien avec des reptiles. Toute personne souhaitant obtenir des informations sur les reptiles en captivité.

**Prérequis d'entrée en formation** : Maîtrise du français (oral et écrit) engagement sur l'honneur sans évaluation / Bilan individuel et auto-évaluation en préformation

Niveau exigé : aucun / Diplôme exigé : aucun

Ouvert à tous, à partir de 18 ans.

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

• Charlotte HUBLER est le représentant de l'organisme de formation. Elle dispensera une partie des cours.

**Elle est titulaire des certificats de capacité « vente et transit » et « élevage » d'un grand nombre d'espèce de reptiles, amphibiens et arthropodes (N°77/216 et N°77/215, copies disponibles sur demande écrite).**

• Présence d'un responsable pédagogique / formateur « Repti Conseils & Formations » durant toute l'action de formation. Guillaume CAPERAN est le représentant de l'organisme de formation. Il dispensera une partie majoritaire des cours.

**Il est titulaire des certificats de capacité « vente et transit » et « élevage » d'un grand nombre d'espèce de reptiles, amphibiens et arthropodes (N°31 - 070 et N°31 – 2022 - 04, copies disponibles sur demande écrite).**

• Dispense d'un ou plusieurs cours par des intervenants extérieurs. Les intervenants pouvant dispenser certains cours lors de nos formations, sont des spécialistes reconnus dans leur domaine respectif. Ils interviennent sur diverses thématiques.

• Diffusion de supports « Power Point » pour la théorie. Les supports « Power Point » servent d'outils pédagogiques tout au long de la formation dispensée. Les informations qu'ils regroupent sont issues de publications scientifiques (citées et référencées), ainsi que des connaissances et compétences des équipes de l'organisme de formation.

• Diffusion de supports numériques. Les supports numériques reprennent des parties importantes des cours diffusés à l'oral et à l'écran, ils servent d'outils pédagogiques pour permettre aux apprenants d'acquérir les objectifs visés.

## Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats, modalités d'évaluation :

Suivi de l'exécution : fiche d'émargement, attestation de présence individuelle et attestation de fin de formation individuelle et nominative (procédure supplémentaire pour les conventions de formation professionnelle).

Appréciation des résultats : Tests et questionnaires type QCM, questionnaire de positionnement et d'auto-évaluation et questionnaire d'évaluation de l'action en fin de formation.

Modalités d'évaluation : Tests QCM et/ou questionnaires et/ou mise en situation pratique et/ou exercices pratiques et/ou études de cas (évaluations sommatives et formatives), prévus à la fin de plusieurs modules. Un questionnaire de positionnement et d'auto-évaluation (bilan individuel) est à remplir avant le début de la formation ainsi qu'à la fin de l'action. Le module est acquis en obtenant à minima la moyenne sur la totalité des notes cumulées obtenues aux différents tests et questionnaires type QCM. Si cette note est inférieure à la moyenne le module est réputé non-acquis, cependant le suivi des thématiques abordées permet de justifier, en accord à l'arrêté du 12 décembre 2000 (modifié), de la collecte d'heures d'enseignement théorique et pratique imposée pour l'éligibilité du candidat.

**Durée de la formation : Rythme : en continu / Mode d'organisation : Présentiel en inter-entreprise / Collectif**

**Le nombre de personnes maximum par session est fixé à 3**

Total 70h / Sur 11 jours / Dont : 20h d'enseignement théorique et 50h d'enseignement pratique.

**Lieux de formation : en centre : 1800 Chemin de Flotis 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS**

**Nombre de participants :**

**De 1 pers. minimum à 3 pers. maximum.**

**Tarif :**

**Tarif pour les professionnels et organismes financeurs : 1890 euros** soit 27 euros de l'heure

(Déclenchant la signature d'une convention de formation professionnelle).

**Tarif pour les demandeurs d'emploi : 1470 euros** soit 21 euros de l'heure

(Déclenchant la signature d'une convention de formation professionnelle).

**Tarif réduit pour les particuliers : 1250 euros** soit < 17,90 euros de l'heure

(Déclenchant la signature d'un contrat de formation professionnelle).

**Délai d'accès :**

L'inscription est immédiate après réception du dossier d'inscription complet et possible toute l'année.

## Les intervenants

- **Guillaume CAPERAN, responsable pédagogique.** Gérant et fondateur de Caperan Reptiles, éleveur capacitair. Titulaire des certificats de capacité « vente et transit » et « élevage » d'un grand nombre d'espèces de reptiles, amphibiens et arthropodes.
- **Charlotte HUBLER, Gérant de l'OF.** DA n°11910838291 SRC de la DIRECCTE IDF pour le Préfet de la région. OF certifié DataDock N°0071629. Gérante Repti Conseils & Formations, éleveur capacitair. Titulaire des certificats de capacité « vente et transit » et « élevage » d'un grand nombre d'espèces de reptiles, amphibiens et arthropodes.
- **Docteur Clément PAILLUSSEAU,** Dr vétérinaire à la Clinique Vétérinaire d'Auteuil – Diplômé de la spécialité herpétologie du European College of Zoological Medicine (ECZM).
- **Olivier MARQUIS,** Docteur en biologie. Curateur « Reptiles et amphibiens » du Parc zoologique de Paris. Titulaire des certificats de capacité « élevage et entretien » et « présentation au public » d'un grand nombre d'espèces de reptiles, amphibiens et arthropodes

## Renseignements pratiques

Charlotte HUBLER / Repti Conseils & Formations

DA n°11910838291 SRC de la DIRECCTE IDF pour le Préfet de la région

OF référencé dont les actions de formation sont certifiées Qualiopi AC-REF-003-02 Certificat N°843701

Numéro SIREN de l'organisme de formation : 80370132500026

62 avenue Kruger 91800 BRUNOY / Ligne directe : 07 50 35 79 74 / Mail : [repticf@gmail.com](mailto:repticf@gmail.com) / [www.repticf.fr](http://www.repticf.fr)